



Drôme-Ardèche  
Sport Adapté



# CIRCULAIRE DEFI NATURE SCOLAIRE PRINTEMPS

Mercredi 6 Juin 2018  
Base de loisirs de Champos  
Saint-Donat-sur-l'herbasse

## 1. ACCUEIL

### 1.1. ACCES ET PARKING

Les bus accéderont directement au site pour déposer élèves et professeurs. Si les conditions le permettent, les bus resteront sur site sinon (intempéries ou sol trop meuble) ils seront garés sur un parking à St Donat.

**A noter :** En cas de parking des bus à St Donat, un référent (professeur) par bus devra se charger de récupérer le numéro de téléphone du chauffeur afin de le contacter à l'issue de la manifestation. La récupération des élèves se fera au même endroit que la dépose.

### 1.2. ACCUEIL

L'accueil des équipes s'effectuera à partir de 8h45. Les inscriptions sont reconduites pour les équipes inscrites au défi hiver précédent, seules les modifications de niveaux (C1 et C2) sont à signaler à la fédération concernée (UNSS ou UGSEL) et ce avant **le 23 mai 2018**. De plus, chaque responsable d'équipe devra :

- Récupérer ses dossards (4 par équipes, 1 couleur différente par équipier)
- Venir s'informer sur la répartition des jurys.

Des informations complémentaires sur le déroulement de la journée pourront être communiquées à cet instant.

Le temps prévu passé sur le site est estimé à 4 heures (dont une heure de pause repas).

Merci de prendre vos dispositions par rapport à ces contraintes.

### 1.3. SANITAIRES

Les toilettes de la base seront à disposition des participants qui pourront également avoir accès à l'eau potable. Des toilettes sèche seront également en complément.

**A noter :** il est demandé aux professeurs d'être vigilants à la bonne tenue des sanitaires et de veiller à ce que les élèves n'y stationnent pas.

### 1.4. CONTACTS

Coordonnateur de l'épreuve : **Nicolas GOMORD**

Tél : **06 66 08 71 76** (téléphone sur site) – A noter que les personnes de l'organisation seront munies de talkie walkie en liaison avec le PC course.

## 2. JURYS ET ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES

### 2.1. JURYS

Chaque établissement participant doit fournir impérativement un jury adulte (enseignant) par tranche de 5 équipes inscrites (1 jury pour 1 à 5 équipes, 2 jurys pour 6 à 10 équipes, ...). Ces jurys sont mis à la disposition de l'organisation pour assurer la sécurité sur des zones préétablies (activités principales ou bonus) et doivent être identifiés dès l'inscription.

**L'implication du plus grand nombre est essentielle au bon déroulement de la journée.**

**A noter :** un accompagnateur ne peut être assimilé à un jury !

Dès l'arrivée sur site, vous devez vous présenter à l'accueil pour vous enregistrer.

## 2.2. GESTION DES ELEVES

Les élèves restent sous la responsabilité des professeurs encadrant. Il est demandé à tous de respecter :

- La propreté du site notamment au cours du pique-nique en utilisant uniquement la zone prévue à cet effet (îlot de peupliers central). Veiller à ne pas laisser de débris, des poubelles seront à votre disposition.
- L'intégrité du site (environnement naturel, bâtiments et matériels d'organisation)
- Les activités en cours et les concurrents.
- Les autres participants à cette journée.
- Les organisateurs et les consignes.

### Baignade strictement interdite !

Des sanctions pouvant aller jusqu'à la disqualification pourront être prises en cas de non-respect de ces règles.

## 3. ACTIVITES SPORTIVES

Pour ce Défi Nature du printemps 2018, il a été décidé de s'articuler sur **3 activités principales collectives** (Run&Bike et Canoë et Ergometre) complétées par **4 activités bonus individuelles** (1 activité par équipier : Tir à l'arc, Disc-Golf et CO mémo, quizz JO).

Les activités principales seront chronométrées.

Les activités bonus seront évaluées selon un barème de 0 à 5 points. Chaque point équivaut à 20 secondes qui seront retirées du temps total des activités principales. Un maximum de 20 points peuvent donc être gagnés, soit 6 minutes et 40 secondes.

Le planning complet des activités sera consultable à l'accueil.

### 3.1. ACTIVITES PRINCIPALES

#### 3.1.1. RUN & BIKE

##### • L'ÉPREUVE

- Course chronométrée sur 4 tours maximum en relais
- Départ en masse selon les horaires définis pour chacun des groupes
- Chaque équipe de 4 coureurs est répartie en 2 binômes (A et B)
- Chaque binôme alterne 1 tour à la fois. Changement de binôme après chaque tour. Il est conseillé de laisser commencer le binôme le plus performant
- Avant le départ pour le 1<sup>er</sup> tour Run&Bike du binôme A, un des 2 équipiers du binôme effectuera une course à pied sur un circuit court pendant que l'autre attendra avec le VTT au départ Run&Bike. Uniquement pour le 1<sup>er</sup> tour
- Le passage du vélo se fait de la main à la main. En aucun cas il n'est permis d'abandonner le vélo sous peine de disqualification
- Les équipes réalisant un temps supérieur à 40 minutes à la fin du 3<sup>ème</sup> tour ne seront pas autorisées à effectuer le dernier tour et se verront attribuer une pénalité de 30 minutes
- L'élève sur le VTT est obligatoirement équipé d'un casque avec la jugulaire attachée sous peine de disqualification de l'équipe. Lorsque l'élève donne le VTT, il donne également le casque (les élèves peuvent apporter leurs casques personnels).

##### • L'ENCADREMENT (7 jurys)

- **1 professionnel (Aventure Evasion)**  
Gestion du parc VTT
- **4 signaleurs équipés de radios (professeurs)**  
Indications sur les directions  
Gestion des croisements  
Sécurité
- **3 jurys (professeurs)**  
2 Gestion arrivée  
1 Gestion relais
- **2 organisateurs (Département)**  
Gestion départ

#### 3.1.2. CANOË

**A noter : pour cette épreuve, les élèves doivent obligatoirement satisfaire à la compétence du « savoir nager ». Les professeurs seront garants de la vérification de cette compétence.**

##### • L'ÉPREUVE

- Course chronométrée sur 4 tours maximum en relais
- Départ en masse selon les horaires définis pour chacun des groupes

- Chaque équipe de 4 rameurs est répartie en 2 binômes (A et B)
  - Chaque binôme alterne 1 tour à la fois. Changement de binôme après chaque tour. Il est conseillé de laisser commencer le binôme le plus performant
  - Avant le départ pour le 1<sup>er</sup> tour en canoë du binôme A, un des 2 équipiers du binôme effectuera une course à pied sur un circuit court pendant que l'autre attendra au canoë sur la plage-relais. Uniquement pour le 1<sup>er</sup> tour
  - Les équipes réalisant un temps supérieur à 40 minutes à la fin du 3<sup>ème</sup> tour ne seront pas autorisées à effectuer le dernier tour et se verront attribuer une pénalité de 30 minutes
  - L'autorisation d'embarquer ne sera donnée qu'après vérification de la bonne attache des gilets de sauvetage.
- **L'ENCADREMENT (4 jurys)**
    - **2 professionnels (BE)**  
Vérification de l'attache gilets de sauvetage  
Sécurité sur l'eau
    - **2 professionnels (Canoë Drôme)**  
Gestion des canoës  
Vérification de l'attache gilets de sauvetage dans la zone relais
    - **2 organisateurs (Département) + 4 jurys (professeurs)**  
Gestion des départs, relais et arrivées

### 3.1.3 Ergomètre

- **L'ÉPREUVE**
  - Relais à 4 sur une durée de 15 minutes
  - La Durée de chaque relais par chaque équipier est libre. Chaque élève doit faire au moins un relais. Il est possible pour un même équipier de faire plusieurs relais dans la même session.
  - Les équipes seront classées en fonction de la distance cumulée parcourue pendant 15 minutes.
- **L'ENCADREMENT**
  - **1 professionnel (BE)**
  - **1 organisateur (Département)**
  - **1 Jury**

## 3.2. ACTIVITES BONUS

**A noter : ces ateliers seront sous la responsabilité de professionnels. L'application stricte de leurs consignes est un impératif sous peine de disqualification !**

### 3.2.1. TIR A L'ARC

- **L'ÉPREUVE**
  - 3 volées de 5 flèches
  - La meilleure volée sera conservée pour le calcul des points
  - 1 flèche dans le jaune = 1 point / 1 flèche dans le rouge = 0,5 point
- **L'ENCADREMENT (1 jury)**
  - **2 professionnels (Acro Pôle Aventure)**  
Montage/démontage  
Gestion de l'activité (explications, sécurité)
  - **1 jury (professeur) + 2 organisateurs (Département)**  
Accueil, gestion accès au pas de tir  
Recueil des résultats

### 3.2.2. Quizz JO

- **L'ÉPREUVE**
  - Répondre à un questionnaire composé de 10 questions à l'aide de l'exposition
    - 0,5 points par bonne réponse (maximum 5 points)
- **L'ENCADREMENT**
  - **4 animateurs (CDOS) + 1 organisateur (Département)**

### 3.2.3. DISC-GOLF

2 parcours similaires (3 corbeilles) + 1 parcours d'initiation (une corbeille centrale)

- **L'ÉPREUVE**

- 1 parcours à faire de 3 corbeilles
- Un « Par 3 » pour chaque corbeille, soit un « Par 9 » sur la totalité du parcours

- 5 points = - de 9 lancers
- 4 points = 9 lancers (le par)
- 3 points = 10 ou 11 lancers
- 2 points = 12 ou 13 lancers
- 1 point = 14 ou 15 lancers
- 0 point = 16 lancers ou +

- **L'ENCADREMENT**

- **2 animateurs (Sport en Milieu Rural)**  
Initiation, Evaluation
- **1 organisateur (Département)**  
Accueil

### 3.2.4. COURSE ORIENTATION MEMO

- **L'ÉPREUVE**

L'élève mémorise l'emplacement d'une balise sur la carte qu'il doit aller poinçonner. Il a la possibilité de revenir voir la carte autant de fois que nécessaire.

- **L'ENCADREMENT**

- **1 animateur (Comité départemental de course d'orientation)**

Installation

Gestion de l'activité (explications, sécurité)

- **1 organisateur (Département)**

Accueil, gestion de l'accès

Recueil des résultats

## 3.3 SPORT-ADAPTE

Les établissements spécialisés participeront au Défi nature avec 3 activités principales collectives :

- Run & Bike dans les conditions similaires à l'activité présentée au point 3.1.1
- Ergomètre dans les conditions similaires à l'activité présentée au point 3.1.3
- Course d'orientation dans des conditions adaptées

## 4. CLASSEMENT

Le classement sera établi selon le cumul des temps du Run & Bike et du canoë auquel sera appliqué un bonus relevant des résultats du tir à l'arc, de la CO mémo, du disc-golf et du quizz JO. Un classement spécifique sera établie pour l'ergomètre.

Les établissements auront alors 7 jours pour apporter d'éventuelles réclamations à l'adresse suivante [ngomord@ladrome.fr](mailto:ngomord@ladrome.fr)

## 5. SECURITE

L'accompagnement des élèves par les professeurs participe à la sécurité de ces derniers. Ensuite, la sécurité sur la manifestation sera assurée par l'UNASS Drôme-Ardèche.

En ce qui concerne la communication, chaque atelier et chaque responsable seront en communication avec le PC course par l'intermédiaire de radio.

## 6. REPAS, EAU ET RAVITAILLEMENTS

### 6.1. GOÛTERS

Le Département de la Drôme s'implique dans des projets éducatifs autour de la nutrition au travers de deux opérations : « Manger mieux, manger bio » (introduction de repas bio dans les menus des restaurants scolaires ), « des goûters bio pour les collégiens » (distribution de fruits bio de saison à la récréation du matin).

Dans le cadre d'une démarche développement durable, les adolescents pourront déguster lors de ce Défi nature des produits locaux à l'issue de leurs épreuves.

### 6.2. EAU

Il est demandé que chaque élève soit autonome en eau pour la journée (une quantité minimum de 1,5 L est demandée par élève, si possible dans un contenant autre qu'une bouteille jetable).

### 6.3. REPAS DU MIDI

Les élèves et professeurs (y compris ceux identifiés en qualité de jurys) sont autonomes concernant le pique-nique du midi. Il sera demandé lors de ce moment de prêter la plus grande attention aux déchets.

**Attention : une zone pique-nique sera identifiée. Merci de faire respecter cette zone à vos élèves!**

**A noter : les poubelles du site seront à disposition et des sacs seront installés aux abords de la zone pique-nique. Merci de sensibiliser vos élèves au tri sélectif.**

## 7. MATERIEL

Pour le bon déroulement des activités et de la journée, un rappel du matériel nécessaire par élève :

- Une tenue complète adaptée à la pratique sportive de nature et aux conditions météo du moment
- Une tenue de rechange (avec serviette + paire de chaussure)
- Une montre
- Un pique nique complet
- Une réserve d'eau de minimum 1,5 L
- Un ravitaillement personnel pour les épreuves sportives
- Une paire de gants pour le VTT (recommandé)
- Un casque de VTT pour éviter à avoir à changer lors du Run&Bike (conseillé)

## 8. REPORT, ANNULATION

En cas de conditions météorologiques inadaptées au bon déroulement de la journée, la manifestation pourra être annulée. Aucun report ne sera proposé compte tenu de la densité des différents calendriers du sport scolaire. La décision sera prise en concertation par l'UNSS 26, l'UGSEL 26-07, le CDSA et le DEPARTEMENT et relayée au plus vite à l'ensemble des organisateurs et participants au plus tard la veille de l'épreuve.

**VOUS SOUHAITANT UNE BONNE JOURNEE !**